

collaborer à la restriction des ventes mondiales d'armes conventionnelles et à l'adoption de politiques favorisant la conversion de l'industrie des armements à des fins pacifiques.

Ce sont là les questions que j'aurai bientôt l'occasion de soulever lors de ma prochaine visite à Beijing ainsi qu'à Bangkok, où je me joindrai aux dirigeants chinois dans le cadre du Forum sur la sécurité régionale de l'ANASE [Association des nations de l'Asie du Sud-Est]. En outre, le premier ministre abordera ces grands dossiers lorsqu'il se rendra à son tour en Chine en novembre.

#### **Droits de la personne, principe du bon gouvernement et primauté du droit**

Cette fin de semaine marquera le cinquième anniversaire des événements tragiques de la place Tian An Men. À cette époque, lors d'un débat spécial à la Chambre des communes, mes collègues et moi-même avons condamné les autorités chinoises pour ces actes de violence insensés. La question que nous devons nous poser maintenant est la suivante : que peut faire le Canada pour promouvoir le dialogue plutôt que la confrontation?

Le respect des droits de la personne est une part essentielle de la politique étrangère du Canada. Les Canadiens et les Canadiennes s'attendent à ce que leurs représentants élus respectent les principes démocratiques sur lesquels repose notre société. Nous croyons que la stabilité à long terme de la Chine ne sera possible que par un plus grand respect des droits de la personne et de la primauté du droit. L'année dernière, à Vienne, la Chine s'est jointe à la communauté internationale en affirmant son appui à la Déclaration des Nations Unies sur les droits de la personne. Le Canada doit continuer à travailler avec d'autres pays afin de veiller à ce que la Chine respecte les obligations qui lui incombent en vertu de la Déclaration. D'ailleurs, une résolution votée il y a deux semaines lors du congrès des politiques de mon parti soulignait ce point.

Sur le plan bilatéral et à l'occasion de visites et de réunions de haut niveau, nous avons communiqué aux dirigeants chinois nos préoccupations au sujet des droits de la personne. C'est ce qu'ont fait le premier ministre lors de sa rencontre avec le président Jiang Zemin en novembre dernier à Seattle et, tout récemment encore, le premier ministre et moi-même, à l'occasion de la visite du vice-premier ministre Zou Jiahua à Ottawa, le mois dernier. Et nous continuerons de réitérer nos inquiétudes, par exemple lorsque je me rendrai à Beijing en juillet. Nous ne sommes peut-être pas d'accord sur certains principes ou idées, mais en renonçant au dialogue, nous n'atteindrons pas nos objectifs. Nous voulons plutôt parler franchement et ouvertement des droits de la personne et nous continuerons de dénoncer toute violation flagrante de ces droits.